



REGLEMENT

LE COST - Comité d'organisation des " S " de TREFFORT, organise le 7 juillet 2019, une démonstration en côte pour automobiles sur le tracé de la course de côte des " S " de TREFFORT.

VEHICULES ADMIS :

Cette montée est ouverte en priorité aux machines de sport ou de compétition, ainsi qu'aux machines présentant un intérêt technique, mais le nombre de véhicules du même type sera limité. L'antériorité de construction est fixée à l'année: **1990**

ENGAGEMENT :

Les participants seront admis par ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles.

L'engagement comprend,

1° LE DROIT D'INSCRIPTION

2° UNE PLAQUE DE RALLYE COLLECTOR SOUVENIR

3° UN OBJET SOUVENIR DE LA MONTEE HISTORIQUE

Toute demande d'engagement devra être accompagnée du règlement et d'une photo du véhicule cette demande devra être confirmée obligatoirement par l'organisateur.

DROIT D'ENGAGEMENT:100€ par véhicule

VERIFICATION:

Les organisateurs vérifient la conformité du véhicule avec la fiche d'engagement, ainsi que son état général.

Le départ sera refusé à tout véhicule non conforme à la législation en vigueur sera demandé l'attestation d'assurance, la carte grise du véhicule, ainsi que le permis de conduire du conducteur(ce permis sera à produire lors du contrôle du dimanche matin) ; Les participants devront porter une tenue vestimentaire adaptée et conforme aux règles de sécurité, porter un casque ; Les équipiers (plus de 16 ans) seront admis à bord du véhicule(port du casque obligatoire passager), la présence d'un extincteur dans le véhicule est obligatoire.

PUBLICITE:

Les concurrents s'engagent à porter la publicité des organisateurs.

RECLAMATIONS :

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera admise.

RECOMMANDATIONS :

Le carburant est à la charge du concurrent, attention à votre consommation ! (Pas de station-service à TREFFORT)

HORAIRE ET DEROULEMENT : accueil des participants :

de 14 à 18 h le samedi 6 juillet 2019 de 7 à 9h le dimanche 7 juillet 2019 Les montées s'effectueront de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Le départ sera donné par classe d'année, selon la liste établie par les organisateurs; Le retour au point de départ se fera après chaque manche derrière un véhicule de l'organisation et en groupe.



La sécurité du trajet sera assurée par des membres de l'association équipés de radio et d'extincteurs.

ACCEUIL :

Avant de s'installer sur les aires de stationnement, les participants se présenteront au bureau des engagements et fourniront une fiche descriptive de leur véhicule pour la présentation au moment du départ.

ASSURANCE :

L'Association (COST) a souscrit une assurance responsabilité civile, défense recours, en aucun cas cette assurance ne couvre pas les concurrents, chacun devra prendre les dispositions nécessaires et devra être assuré en cas de sinistre ; En aucun cas la responsabilité civile de l'association ne pourra être engagée.

TREFFORT se trouve à 23 kms de Bourg en Bresse, accès par la RN 83, depuis Saint Etienne du Bois, par la D 936 depuis Oyonnax, par la 979 depuis Nantua par le col du Berthiand, par autoroute A40 sortir n°6.

HEBERGEMENT :

Les Hôtels proches à votre disposition :

L'EMBEILLIE 01370 TREFFORT ☎ 04 74 42 35 64

TISSOT : 01250 SIMANDRE SUR SURAN ☎ 04 74 30 65 04

LE CHAUDRON 01270 VILLEMOTIER ☎ 04 74 51 51 98

CHEZ BOL 01370 TREFFORT ☎ 04 74 5151 83

LE RECITAL 01250 VILLEREVERSURE ☎

HOTEL IBIS 01250 JASSERON ☎ 04 74 22 30 80

SITE INTERNET : www.sdetreffort.fr

✉ costreffort@gmail.com

Facebook : @streffortofficiel